

## **Présentation de Michel BELIN**

Michel Desplan, Président  
Vendredi 30 janvier 2026

Cher Confrère,

Je vous appelle cher confrère mais je pourrais tout autant vous appeler monsieur le Président puisque vous avez été, deux années consécutives, fait exceptionnel, président de notre Académie lors des difficiles périodes liées à la crise sanitaire dite du « COVID-19 », ou bien cher collègue, car vous êtes également magistrat honoraire, ou, si vous m'y autorisez, cher ami.

C'est un réel plaisir pour moi, non pas tant de vous « présenter » car chacun ici vous connaît et vous apprécie à votre juste valeur, mais de saluer votre action au sein de notre Académie ainsi qu'au profit de la Justice de notre pays.

Nous savons en effet tout ce que avez fait et tout ce que vous continuez à faire pour notre Académie : après avoir été reçu comme membre correspondant en avril 2012 par René Chabert, puis installé comme membre résidant au fauteuil de Robert Debant, le 19 février 2016 par Monseigneur Bernard Fougères, vous êtes devenu le président de notre compagnie en 2019 et 2020, deux années au cours desquelles vous avez fait la preuve de toutes vos qualités en faisant parfaitement face, avec notre Secrétaire Perpétuel, aux difficultés de gestion liées à la crise sanitaire.

Depuis 2022, vous êtes notre trésorier.

Vos nombreuses et belles communications disent de vous votre ouverture d'esprit, votre attention aux plus faibles et à notre environnement, votre sens de la solidarité ; vous faites parfaitement vôtre la devise de notre République :

- En 2013 : Le Procureur de la République, un grand communicant.
- En 2015, La justice-restaurative, une justice humaniste.
- En 2017, Guillaume Apollinaire et Pierre Parsus, deux artistes à Nîmes.
- En 2019, Marcel et Jeanne Encontre, un couple de résistants pendant la seconde guerre mondiale.
- En février 2020, en votre qualité de président de notre Académie, vous avez prononcé un émouvant et remarquable discours ayant pour titre : « Hospitalité et fraternité envers les migrants » qui reflète parfaitement votre attachement aux valeurs humanistes et à la condition humaine.
- Enfin, en 2023, vous êtes intervenu à propos du « droit au secours de la Planète » dans le cadre de la communication faite par les membres du groupe de réflexion « Défis mondiaux contemporains et leurs enjeux », dont vous êtes le rapporteur.

Je suis également très heureux de saluer bien amicalement votre épouse, Chantal, que nous connaissons tous, puisqu'elle est l'un des membres les plus actifs de l'atelier des cartes postales de la commission du patrimoine.

Mais je souhaiterais surtout souligner aujourd’hui votre action au sein d’une association qui, je le sais, vous tient fortement à cœur et qui vous doit beaucoup : l’AGAVIP, « l’association gardoise d’aide aux victimes d’infractions pénales ».

Cette association a été créée en 1983, à l’initiative du Garde des Sceaux de l’époque, M. Robert Badinter, pour venir en aide, comme l’indique son nom, aux personnes, majeures ou mineures, victimes de crimes ou de délits. Je me souviendrai toujours des conditions dans lesquelles vous en avez pris la présidence en 2012, les pires que l’on puisse imaginer : l’AGAVIP avait été placée en redressement judiciaire par le tribunal de Nîmes et se trouvait aux portes de la liquidation. Prendre la responsabilité d’une telle association en temps normal constitue déjà un bel engagement, mais le faire dans ces conditions démontre chez vous une force de caractère et un courage qui méritent l’admiration.

Votre action a été déterminante puisque vous avez réussi en quelques années à redresser et à sauver l’AGAVIP.

Mais vous ne vous êtes pas contenté de la sauver, vous l’avez également très fortement développée . Vous avez créé un important pôle socio-judiciaire dont la mission est d’effectuer, à la demande des magistrats, des actes judiciaires très importants concernant les auteurs d’infractions : enquêtes de personnalité approfondies concernant les auteurs de crime qui se traduisent par l’établissement d’un rapport remis au juge d’instruction puis présenté devant les cours d’assises ; enquêtes sociales rapides sur les gardés-à-vue déférés devant la Justice afin d’éclairer les magistrats sur leur situation sociale et leur éviter, si faire se peut, l’emprisonnement ; contrôles judiciaires socio-éducatifs pour favoriser la réinsertion des personnes mises-en-examen et les aider à soigner leurs addictions.

Vous avez également créé et mis en œuvre, avec notre confrère Gabriel Audisio, qui a été très longtemps membre de l’AGAVIP, un pôle « justice-restaurative », justice que vous nous avez présentée lors de la communication que je viens de mentionner.

Avec vous, grâce à vous, l’AGAVIP, dont vous avez assumé la présidence quasiment de manière continue jusqu’en 2023, est devenue une association incontournable de la Justice pénale dans le département du Gard, pour les juridictions d’Alès et de Nîmes, mais aussi de Vaucluse, pour le tribunal judiciaire d’Avignon, avec 20 salariés et presqu’autant de bénévoles, dont parmi eux, Chantal, votre épouse, au titre de la justice-restaurative.

Vous avez donc beaucoup donné à la Justice.

Et depuis longtemps, car vous êtes en réalité au service de l’Institution Judiciaire depuis bien avant 2012 puisqu’avant de présider l’AGAVIP, chacun sait que vous avez été magistrat : après l’Ecole Nationale de la Magistrature, à Bordeaux, en 1983 et 1984, vous avez commencé votre carrière, toute entière dédiée au Parquet, comme substitut à Tarascon, en 1985, puis 1<sup>er</sup> substitut à Charleville-Mézières, avant que vous soient confiées les difficiles et importantes fonctions de Procureur de la République à Montluçon, en 1995, puis à Guingamp, en 1999.

En 2001, vous êtes nommé à Nîmes en qualité de Procureur-Adjoint, en charge de la lutte contre la criminalité organisée, Nîmes où vous êtes né au sein d'une famille d'origine cévenole et où vous avez effectué vos études secondaires au lycée Daudet, avant les facultés de Droit et de Lettres de Montpellier. Vous allez occuper un dernier poste de Procureur de la République, à Bonneville, en 2007, avant de rejoindre Nîmes, après votre départ à la retraite en 2009, retraite active puisque vous allez occuper, de nombreuses années durant, des fonctions de magistrat réserviste au Parquet de notre ville, ce qui me donnera la chance de faire alors votre connaissance.

Aujourd'hui, dans la continuité de vos précédentes communications, vous allez traiter de « la liberté d'expression, pour le meilleur et pour le pire », Droit fondamental pour lequel tant d'hommes et de femmes ont combattu et continuent à combattre de part le monde, source de toutes les libertés publiques et dont Diogène disait qu'elle est « la plus belle chose au monde » ; aurait-il dû ajouter qu'elle peut être aussi la pire des choses...

Nous vous écoutons avec attention.

\*